



Conseil économique et social

Distr. générale
13 août 2009
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Réunion régionale d'examen «Beijing + 15»

Genève, 2 et 3 novembre 2009

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

Examen des progrès accomplis dans la région

Progrès accomplis et obstacles rencontrés dans la promotion de l'égalité entre les sexes dans la région de la CEE, par pays

Note du secrétariat

Résumé

La Commission de la condition de la femme, dans sa résolution 53/1, a noté l'utilité des examens régionaux et des résultats des processus intergouvernementaux au niveau régional pour les préparatifs de la réunion de suivi de «Beijing + 15» qui aura lieu à sa session annuelle en mars 2010.

L'examen régional réalisé par la Commission économique pour l'Europe (CEE) avec l'appui de son Comité exécutif, sera fondé notamment sur les réponses apportées par les pays au questionnaire de l'Organisation des Nations Unies sur la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing (1995) et des textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale en 2000. Le présent document met en relief, par pays, certains des progrès accomplis et des obstacles rencontrés dans la promotion de l'égalité entre les sexes, tels que les États membres de la CEE les ont exposés dans leurs réponses. Il complète la Synthèse régionale (ECE/AC.28/2009/3) qui résume les tendances et l'évolution des politiques depuis le dernier examen régional de la CEE (2004) dans les 12 domaines critiques recensés par le Programme d'action de Beijing.

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Obstacles rencontrés</i>
Albanie		
Législation en matière d'égalité	<p>Élaboration de la Stratégie nationale (NSGEADV) 2006-2007 et du Plan d'action 2007-2010 sur l'égalité entre les femmes et les hommes et la violence familiale.</p> <p>2008: adoption d'une loi sur l'égalité des femmes et des hommes dans la société, qui protège les citoyens contre tout acte de discrimination et impose un quota neutre de 30 % de femmes ou d'hommes dans la sphère politique et éducative et dans l'emploi.</p>	
Vie professionnelle et vie familiale	Le nouveau Code du travail (loi sur l'équité entre les femmes et les hommes) permet aux salariés de concilier obligations familiales et responsabilités professionnelles.	
Prise de décisions	L'augmentation du nombre de femmes à la tête d'associations de la société civile (18,24 %) témoigne de leurs responsabilités accrues dans le processus démocratique.	
Budgets axés sur la parité		Il n'existe pas de budget axé sur la parité. Toutefois, quelques initiatives dans ce sens ont été entreprises avec l'appui du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM).
Femmes et vie économique		Dans le secteur privé, les femmes chefs d'entreprise sont encore peu nombreuses (21 % en 1994; 16,8 % en 1996; 18 % en 1998; et 17 % en 2005).
Autriche		
Budgets axés sur la parité	L'établissement de budgets axés sur la parité est inscrit dans la Constitution fédérale de 2009. La réforme est mise en œuvre en deux phases, dont la seconde débutera en 2013.	
Législation en matière d'égalité	Modification de la loi sur l'égalité de traitement et de la loi fédérale sur la Commission de l'égalité de traitement et le Médiateur pour l'égalité de traitement, qui veillent notamment au respect du principe de l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes face à l'accès	

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Obstacles rencontrés</i>
	aux biens et aux services et à la fourniture de biens et de services.	
Retraite	2005: introduction d'un système volontaire de partage des droits à la retraite: le parent salarié qui consacre le moins de temps à l'éducation de l'enfant peut transférer jusqu'à 50 % des droits acquis au titre de son régime de retraite au parent qui assure l'éducation de l'enfant. Chaque enfant confère quatre années de droits à pension.	
Écarts de rémunération entre les femmes et les hommes		Réduire encore les écarts de salaire entre les femmes et les hommes (22 % en 2007).
Violence		Renforcer la loi fédérale de 2006 sur la protection contre la violence familiale en y intégrant la protection contre le harcèlement (loi contre le harcèlement).
Azerbaïdjan		
Législation en matière d'égalité	2006: entrée en vigueur de la loi garantissant l'égalité entre les femmes et les hommes, qui intègre le harcèlement sexuel.	
Violence	2007: le Conseil des ministres adopte le Programme de lutte contre la violence quotidienne dans une société démocratique.	Renforcer la prévention de la violence familiale en élaborant une loi à cette fin.
Budgets axés sur la parité	Introduction des préoccupations liées à la parité dans le budget national avec la publication intitulée «Examen de la parité dans le budget de l'Azerbaïdjan» qui comporte des données budgétaires et statistiques. Allocation de 120 000 dollars en 2008 et de 600 000 dollars en 2009 en faveur de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et de l'autonomisation des femmes. Ces priorités ont été définies dans le cadre des budgets axés sur la parité.	

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Obstacles rencontrés</i>
Vie professionnelle et vie familiale	Le Plan d'action national 2008-2012 sur la famille et les questions touchant les femmes a été élaboré en vue de promouvoir des relations familiales et interfamiliales fondées sur l'égalité entre les femmes et les hommes.	Multiplier les activités en faveur de la famille et des femmes en appliquant le Plan d'action national 2008-2012.
Prise de décisions		Veiller à ce que le Plan d'action national 2008-2012 mette l'accent sur la participation accrue des femmes aux processus de prise de décisions et à la vie politique, économique et sociale.
Bélarus		
Législation en matière d'égalité	Égalité entre les femmes et les hommes garantie par la Constitution, la législation et la réglementation du pays, en application des normes internationales.	Renforcer l'intégration des organisations non gouvernementales (ONG) de défense des femmes dans le dispositif national.
Développement institutionnel	2000: création du Conseil national chargé de la politique de l'égalité sous l'égide du Conseil des ministres. Adoption du Plan d'action national 2008-2010 sur l'égalité entre les femmes et les hommes.	
Prise de décisions	L'objectif de 30 % de femmes dans les organes exécutifs et décisionnels est dépassé. En 2008, la proportion de femmes était de 32,1 % à l'Assemblée nationale, de 32,8 % au Conseil, et de 31,8 % à la Chambre des représentants.	
Femmes et vie économique		Renforcer la compétitivité des femmes sur le marché du travail et leur aptitude à l'emploi.
Pauvreté		Évaluer le travail domestique effectué par les femmes et le prendre en compte dans la législation du travail et la législation relative à la sécurité sociale afin de réduire les risques de pauvreté.
Violence		Identifier et combattre les causes de la violence domestique. Renforcer la législation contre la violence et mettre en place un mécanisme et une structure en vue de la prévenir.

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Obstacles rencontrés</i>
Belgique		
Intégration des questions de parité	2007: adoption d'une loi visant à intégrer les questions de parité dans toutes les politiques fédérales.	Intégrer les questions de parité dans toutes les politiques.
Violence	Plans d'action nationaux 2004-2007 et 2008-2009 contre la violence entre partenaires. Ces plans d'action étaient orientés autour de six axes: sensibilisation, formation, prévention, accueil et protection des victimes, répression et évaluation.	
Conflits armés	2009: Plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité.	
Intégration des questions de parité	Égalité des femmes et des hommes au cœur de la politique de coopération au développement (40 % du montant total des dépenses en 2007).	
Vie professionnelle et vie familiale	Amélioration de la protection de la maternité et du droit au congé de paternité. Tout salarié peut soit prendre un congé de trois mois tout en bénéficiant d'une allocation, soit réduire ses prestations à mi-temps pendant une période de six mois, soit encore travailler une journée par semaine pendant une période de quinze mois.	
Droits des femmes	2007: adoption d'une loi annulant et réprimant le mariage forcé.	
Éducation	Depuis 2006, introduction d'une formation à l'intégration des questions de parité dans la formation des enseignants. Attribution de subventions aux établissements scolaires pour l'acquisition de manuels exempts de stéréotypes sexistes.	
Statistiques		Élaborer des statistiques ventilées par sexe.
Prise de décisions		Augmenter le nombre de femmes occupant des postes de responsabilité dans les affaires publiques de l'État.
Femmes et vie économique		Améliorer la situation des femmes sur le marché du travail et éliminer la discrimination salariale à leur égard.

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Obstacles rencontrés</i>
Législation en matière d'égalité		Modifier la législation sur la transmission du nom de famille afin de permettre la transmission du nom du père et/ou de la mère aux enfants.
Femmes migrantes		Améliorer la situation des femmes requérantes d'asile.
Bulgarie		
Intégration des questions de parité	Application du principe d'égalité entre les femmes et les hommes dans la législation; formation des enseignants et des élèves aux questions d'égalité; attention portée à la santé procréative et à la prévention des maladies sexuellement transmissibles.	
Traite des femmes	Programme national de lutte contre la traite des êtres humains. Il encadre la stratégie nationale et les actions menées en partenariat par les autorités centrales et les autorités municipales ainsi que les ONG.	
Violence	2007-2008: Programme de prévention et de protection contre la violence domestique. Le programme envisage la mise en place de structures administratives aux niveaux national et local pour sensibiliser l'opinion à la traite des femmes.	
Vie professionnelle et vie familiale	Le Code du travail a été modifié pour permettre aux pères de partager les responsabilités en matière d'éducation des enfants et de tâches ménagères et les encourager à le faire, et pour protéger le droit de la mère (du père ou du parent adoptif) de reprendre son travail au même poste ou à un poste équivalent. Le congé de maternité (d'adoption) est passé de trois cent quinze à quatre cent dix jours.	
Filles	La Stratégie nationale 2008-2018 en faveur de l'enfance met l'accent sur la vulnérabilité des filles.	
Pauvreté		Lutter contre l'écart des taux d'exposition à la pauvreté qui se creuse entre les femmes et les hommes, au détriment de celles-ci. Cet écart, qui était de 3,9 points de pourcentage en 2006, est passé à 5,3 points de pourcentage en 2007.

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Obstacles rencontrés</i>
Écarts de rémunération entre les femmes et les hommes		Réduire davantage l'écart de rémunération (16 % en 2007).
Statistiques		Multiplier les statistiques ventilées par sexe.
Prise de décisions		Améliorer le partage du pouvoir et la prise de décisions à tous les niveaux.
Canada		
Prise de décisions	Augmentation progressive du nombre de femmes à la Chambre des communes où elles occupent 69 des 307 sièges, soit le plus grand nombre jamais atteint (2009). Parmi les 103 membres du Sénat du Canada, 35 sont des femmes. Deux sièges sont vacants. Onze des 38 membres du Cabinet sont des femmes, chiffre le plus élevé jamais atteint.	
Femmes et vie économique	Taux d'emploi et d'activité (63 %) pour les femmes (15-64 ans) le plus élevé des pays du G-7 et sixième rang parmi les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques.	
Écarts de rémunération entre les femmes et les hommes	Les écarts de salaire entre les femmes et les hommes continuent de se réduire. En 2007, les femmes gagnaient, à l'heure, 84 cents pour chaque dollar gagné par les hommes.	Réduire encore les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes. Les femmes sont encore fortement surreprésentées dans les emplois faiblement rémunérés et les emplois atypiques, et l'écart entre les salaires des femmes et ceux des hommes persiste, dans tous les groupes d'âge et tous les groupes professionnels: calculé sur la base du salaire horaire, en 2007, le revenu moyen des femmes a représenté 84 % de celui des hommes. C'est dans les emplois manuels que les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes sont le plus importants.

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Obstacles rencontrés</i>
Croatie		
Législation en matière d'égalité	2008: adoption par le Parlement d'une nouvelle loi sur l'égalité entre les femmes et les hommes, conforme aux dispositions internationales en vigueur et aux directives pertinentes de l'Union européenne.	Suivi plus étroit de l'application de la loi sur l'égalité entre les femmes et les hommes, de la loi contre la discrimination et de leur efficacité.
Budgets axés sur la parité	2006: traduction, publication et diffusion de l'étude du Lobby européen des femmes «Gender budgeting», et présentation de la question de l'établissement de budgets axés sur la parité par le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes.	
Éducation	Progression continue du nombre de femmes dans les établissements d'enseignement. En 2006, il y avait 59,3 % de femmes et 40,7 % d'hommes.	
Partenariats	2008: adoption de la loi sur la gratuité de l'assistance juridique, qui permet aux ONG de représenter les citoyens devant les tribunaux dans des affaires civiles et administratives et de conseiller et de sensibiliser les femmes aux mécanismes de protection juridique existant pour dénoncer les cas de discrimination.	
Femmes et vie économique		62 % des chômeurs sont des femmes. L'égalité des chances sur le marché du travail est l'une des sept priorités de la politique nationale en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes (2006-2010). Financer le projet «Les femmes sur le marché du travail».
Chypre		
Plan d'action national	2007-2013: premier Plan d'action national sur l'égalité entre les femmes et les hommes.	
Traite des femmes	2005: Plan d'action national sur la lutte contre la traite des êtres humains et l'exploitation sexuelle des enfants.	
Violence	2008-2013: premier Plan d'action national sur la prévention et le traitement de la violence familiale.	

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Obstacles rencontrés</i>
Vie professionnelle et vie familiale	2005-2008: mise en œuvre du projet sur le développement et l'amélioration des services de prise en charge des enfants, des personnes âgées, des personnes handicapées et d'autres personnes dépendantes. 2007: allongement du congé de maternité de seize à dix-huit semaines.	Promouvoir l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale en améliorant les structures d'accueil des enfants et la législation sur les congés parentaux.
Prise de décisions	La proportion de femmes juges est passée de 26 % en 2003 à 38 % en 2006.	Accroître la représentation des femmes dans les instances de prise de décisions: sur les 33 maires élus en 2006, seules 2 étaient des femmes.
Développement institutionnel	2004: création par l'Université de Nicosie du Mediterranean Institute of Gender Studies (MIGS).	
Écarts de rémunération entre les femmes et les hommes		Réduire encore les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes (26 %).
République tchèque		
Législation en matière d'égalité	Ministère des droits de l'homme et des minorités.	
Violence	2008: création de deux comités relevant du Conseil de l'égalité des chances: Comité de l'égalité des chances dans la vie professionnelle et la vie familiale, et Comité de la prévention de la violence familiale. Modifications législatives concernant la violence familiale: 2004: une nouvelle infraction est introduite dans le Code pénal – «tortures infligées par une personne à une autre partageant le même domicile» – qui vise directement les auteurs de violences familiales. 2007: en vertu d'une nouvelle loi, c'est l'auteur des violences, et non plus la victime, qui est contraint de quitter le domicile.	Lutter contre la violence à l'égard des femmes et contre la traite des êtres humains.

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Obstacles rencontrés</i>
	Écarts de rémunération entre les femmes et les hommes	Appliquer le principe d'un salaire égal pour un travail égal. Actuellement, le salaire des femmes représente 80 % de celui des hommes. L'écart est dû à une discrimination verticale et horizontale.
	Femmes et vie économique	Renforcer l'indépendance économique des femmes.
	Prise de décisions	Accroître la participation des femmes à la vie politique.
	Budgets axés sur la parité	Promouvoir les budgets axés sur la parité.
	Vie professionnelle et vie familiale	Développer les services de garde d'enfants.
	Danemark	
	Intégration des questions de parité	Plans d'action 2002-2006 et 2007-2011 relatifs au projet interministériel d'intégration des questions de parité.
	Campagne pour l'égalité	2008: «OMD3 – Appel à l'action» pour donner à l'égalité entre les femmes et les hommes et à l'autonomisation des femmes un rang de priorité plus élevé et augmenter les crédits au niveau international et au niveau national.
	Violence	2005-2008: Plan d'action pour lutter contre les actes de violence commis par les hommes à l'égard des femmes et des enfants.
	Écarts de rémunération entre les femmes et les hommes	Depuis 2007, toutes les grandes entreprises sont tenues d'établir des statistiques salariales ventilées par sexe. Réduire les écarts entre les revenus salariaux des femmes et ceux des hommes, considérés sur une vie entière. En 2007, l'écart salarial était de 14,1 % dans le secteur privé et de 8,3 % dans le secteur public.
	Vie professionnelle et vie familiale	Encourager les pères à prendre des congés parentaux.
	Prise de décisions	Accroître la proportion de femmes dans les instances de prise de décisions (9,2 % de femmes élues aux élections municipales de 2001; la proportion de femmes dans la vie politique locale est restée inchangée, avec 27 % d'élues aux élections locales dans la période 2001-2005).

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Obstacles rencontrés</i>
Estonie		
Législation en matière d'égalité	2004: application de la loi sur l'égalité entre les femmes et les hommes.	
Stéréotypes sexistes	Impliquer les hommes dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et le ciblage de questions qui les concernent. Par exemple, conférence organisée en 2005, sur des sujets tels que la construction de la masculinité, les hommes et le pouvoir, la masculinité et la paternité.	
Parité et économie	Réduction de l'écart entre l'emploi des femmes et l'emploi des hommes; le taux d'emploi dans la tranche d'âge 25-64 ans est plus élevé pour les femmes et les hommes ayant un niveau d'éducation supérieur (82 % et 92,5 % respectivement, soit un écart de 10,5 %).	
Traite des femmes		Lutter contre la traite des femmes sur la base d'un nouveau plan élaboré en 2009 pour mise en œuvre en 2010. Améliorer les statistiques officielles de la violence à l'égard des femmes; en 2008-2009, l'Office national de statistique a mené une vaste enquête auprès de la population sur ce sujet et sur la violence conjugale.
Pauvreté		Réduire le taux de femmes exposées au risque de pauvreté, qui est plus élevé que celui des hommes, 21,6 % et 16,7 % respectivement en 2006.
Statistiques		Produire des données ventilées par sexe.
Finlande		
Plan d'action national	2004-2007: Programme d'action gouvernemental pour l'application de l'égalité entre les femmes et les hommes.	
Violence	2004-2007: objectif et programme d'action du Ministère des affaires sociales et de la santé pour la diminution de la violence à l'égard des femmes.	Réduire la violence à l'égard des femmes.

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Obstacles rencontrés</i>
	2008-2011: dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes, chaque ministère doit créer un groupe de travail sur cette question.	
Prise de décisions	2007: le Gouvernement compte, pour la première fois, 60 % de femmes ministres.	
Conflits armés	2008-2011: Plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité.	
Éducation	Depuis 2005, obligation de réaliser chaque année des programmes en faveur de l'égalité dans les établissements d'enseignement.	Accroître la sensibilisation en matière d'égalité dans les établissements scolaires et réduire la discrimination fondée sur le sexe.
Vie professionnelle et vie familiale	2004-2007: un Plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes a donné le droit aux parents de réduire leurs heures de travail jusqu'à la fin de la deuxième année scolaire de leur enfant.	Concilier vie professionnelle et vie familiale.
Écarts de rémunération entre les femmes et les hommes		Réduire encore les écarts de salaire entre les femmes et les hommes (demeurés stables au long des années 2000, autour de 20 %).
Femmes et vie économique		Promouvoir la carrière des femmes.
France		
Prise de décisions	La participation des femmes à la vie politique a augmenté: de 16,9 % en 2004 à 21,9 % en 2008 au Sénat, et de 27,5 % en 1998 à 47,6 % en 2004 dans les conseils régionaux.	Accroître la proportion de femmes participant à la vie politique (les femmes représentent 18,5 % de l'Assemblée nationale).
Partenariats	2004: création d'un label égalité récompensant les entreprises qui valorisent l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.	
Prise de décisions	2004: adoption d'une Charte de l'égalité entre les femmes et les hommes par des acteurs publics et privés qui se sont engagés à promouvoir l'égalité dans l'ensemble des politiques publiques.	

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Obstacles rencontrés</i>
Violence	2005-2007 et 2008-2010: Plans d'action nationaux contre les violences faites aux femmes axés sur la surveillance, la prévention, la coordination et la protection.	Combattre les violences faites aux femmes.
Santé	2007-2009: programme d'information sur la contraception («La meilleure contraception, c'est celle que l'on choisit»).	Permettre aux mineures d'avoir un accès gratuit et anonyme à la contraception.
Femmes et vie économique		Développer et améliorer l'emploi des femmes (30,2 % des femmes travaillent à temps partiel, contre 5,7 % des hommes).
Écarts de rémunération entre les femmes et les hommes		Réduire davantage les écarts de salaire (19 %).
Vie professionnelle et vie familiale		Développer les mesures en faveur de la famille.
Environnement		Aborder les questions touchant l'environnement sous l'angle de l'égalité entre les femmes et les hommes.
Allemagne		
Vie professionnelle et vie familiale	2007: introduction d'une allocation parentale fondée sur le revenu pour encourager le partage des responsabilités parentales. Augmentation de la proportion de pères demandant à bénéficier de l'allocation parentale, qui est passée de 3,5 % en 2006 à 16 % en 2009.	Améliorer les services de garderie pour les enfants âgés de moins de 3 ans (le droit à des services de garde publics est prévu pour 2013).
Suivi	2008: création d'une commission d'experts chargée d'établir le premier rapport du Gouvernement sur l'égalité, qui doit être publié en 2010.	
Femmes et vie économique	Nouveau programme destiné à faciliter la réinsertion des mères sur le marché du travail après un congé parental.	
Écarts de rémunération entre les femmes et les hommes	Une alliance nationale pour l'égalité des salaires s'efforce de mobiliser des acteurs clefs afin de réduire les écarts de rémunération. Une journée annuelle de l'égalité des salaires a été lancée en 2008.	Réduire la discrimination existant sur le marché du travail et l'écart de salaire entre les femmes et les hommes qui est encore de 23 %.

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Obstacles rencontrés</i>
Violence	2007: deuxième Plan d'action pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes qui contient plus de 130 mesures concrètes.	
Prise de décisions	Six des 14 ministres du Gouvernement sont des femmes, tout comme 32 % des membres du Parlement.	Accroître la représentation des femmes au niveau politique local; actuellement, seuls 5 % des maires sont des femmes.
Grèce		
Développement institutionnel	2006: création du premier Comité national d'égalité entre les femmes et les hommes constituant un mécanisme permanent de dialogue social.	Renforcer les bureaux de l'égalité au sein des ministères et leur coopération avec le Secrétariat général de l'égalité entre les femmes et les hommes.
Prise de décisions	2008: instauration d'un quota en faveur des candidates aux élections nationales: un tiers au moins de tous les candidats inscrits sur les listes électorales des partis politiques, des coalitions de partis ou des candidats indépendants doivent être des femmes, faute de quoi les listes ne sont pas validées et les candidats exclus des élections nationales.	
Vie professionnelle et vie familiale	Le nouveau Code de la fonction publique contient une série de mesures visant à aider les femmes à concilier vie professionnelle et vie familiale. Par exemple, les fonctionnaires masculins peuvent demander à bénéficier d'un congé parental.	
Droits des femmes	Pour la première fois, une loi définit le harcèlement sexuel.	
Statistiques		Produire davantage de statistiques ventilées par sexe.
Hongrie		
Traite des femmes	2008-2012: Stratégie nationale contre la traite des êtres humains.	
Prise de décisions	Parmi les membres élus au Parlement, la proportion de femmes est passée de 9,1 % en 2002 à 10,6 % en 2006.	

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Obstacles rencontrés</i>
Violence	2005: création d'un réseau régional pilote de crise permettant d'offrir un abri provisoire à des femmes et des enfants victimes de la violence familiale.	
Formation	Préparation d'un DVD et d'un manuel sur les rôles sociaux des hommes et des femmes. Ces matériels seront mis à l'essai dans les établissements d'enseignement en 2009.	
Plan d'action national		Prendre des mesures visant à intégrer les principes du Plan stratégique national pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les plans de développement.
Femmes et vie économique		Promouvoir l'indépendance économique des femmes et des hommes.
Vie professionnelle et vie familiale		Mettre en place des mesures permettant de mieux concilier vie professionnelle, vie privée et vie familiale.
Prise de décisions		Promouvoir la participation égale des femmes et des hommes dans la prise de décisions politique, économique et dans le secteur de la recherche.
Écarts de rémunération entre les femmes et les hommes		Réduire l'écart entre le taux d'emploi des femmes et celui des hommes, qui se creuse depuis 2004 et a atteint 13,1 % en 2007.
Irlande		
Plan d'action national	2007-2016: nouvelle Stratégie nationale décennale en faveur des femmes qui vise à renforcer les structures mises en place par le Département de la justice, de l'égalité et des réformes législatives pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et la traite des êtres humains.	Appliquer pleinement la Stratégie nationale en faveur des femmes, 2007-2016.
Législation en matière d'égalité	Tous les documents, y compris les propositions de loi, soumis à l'approbation du Gouvernement, doivent comporter une étude d'impact en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.	

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Obstacles rencontrés</i>
Développement institutionnel	2007: création du Bureau national de prévention de la violence familiale, sexuelle et de la violence à l'égard des femmes.	
Traite des femmes	2008: création du Service de lutte contre la traite des êtres humains. La loi pénale de 2008 contre la traite des êtres humains prévoit des peines allant jusqu'à l'emprisonnement à vie pour les auteurs de traite d'êtres humains aux fins d'exploitation commerciale ou sexuelle ou aux fins de prélèvement d'organes.	
Budgets axés sur la parité	2004: établissement d'une rubrique budgétaire consacrée à l'égalité entre les femmes et les hommes qui a été portée de 75 000 euros en 2004 à 1 million d'euros en 2008.	Promouvoir l'établissement de budgets axés sur la parité et les données ventilées par sexe.
Prise de décisions	Janvier 2005: décision du Gouvernement exigeant de tous les organismes qui désignent les membres des comités et des commissions de l'État qu'ils présentent au ministre compétent les noms de femmes et d'hommes.	Créer des sous-comités «les femmes et l'entreprise» et «les femmes dans la vie politique et dans les instances de prise de décisions», comme le propose la Confédération irlandaise des entreprises et des employeurs (IBEC).
Vie professionnelle et vie familiale		Encourager un meilleur partage des responsabilités au sein de la famille.
Israël		
Prise de décisions	Une femme est actuellement Présidente de la Cour suprême; une femme est la porte-parole de la septième Knesset (Parlement israélien); une femme dirige le premier parti politique du pays après avoir été Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères; et une femme est actuellement Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies. 51 % des juges sont des femmes.	Poursuivre les efforts menés pour accroître la proportion de femmes dans les organes de prise de décisions. La proportion est actuellement de 35,5 % de femmes et de 64,5 % d'hommes.
Écarts de rémunération entre les femmes et les hommes	2008: promulgation d'une loi prévoyant des mesures d'incitation en faveur des employeurs qui valorisent les femmes et adaptent les lieux de travail à leurs besoins.	Réduire davantage les écarts de salaire entre les femmes et les hommes.

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Obstacles rencontrés</i>
Vie professionnelle et vie familiale	Promotion des «milieux de travail respectueux de la famille» assurée par l'Autorité pour l'amélioration du statut des femmes qui, dans la fonction publique, a mis en place une méthode qui pourrait servir de modèle et se propager sur d'autres lieux de travail.	
Éducation	15,1 % des femmes sont titulaires d'un diplôme universitaire, contre 12,3 % des hommes.	
Italie		
Femmes et vie économique	<p>2008: la loi de finances prévoit des déductions fiscales pour les entreprises qui emploient des femmes et protègent l'emploi des femmes; le montant de ces déductions doit passer progressivement de 1 264 000 euros en 2008 à 1 898 000 euros en 2012.</p> <p>Le Département de l'égalité des chances a financé une étude sur les meilleures pratiques mises en œuvre par les autorités locales et régionales pour rendre plus visibles certains aspects du travail au noir, comme les services de soins à domicile. L'action nationale <i>Donne Sommersa</i> («Femmes cachées») a des effets législatifs et politiques importants, notamment le financement de projets pilotes pour la légalisation de personnes assurant des soins à domicile. Le Département de l'égalité des chances s'est vu allouer 5 millions d'euros pour le financement de 30 projets.</p> <p>2006: formation d'un comité pour l'entrepreneuriat des femmes.</p>	Augmenter le taux d'emploi des femmes (46,7 % en 2007), surtout dans les régions du sud du pays.
Vie professionnelle et vie familiale	Promotion du projet «Participation des pères à la vie et aux responsabilités familiales».	Encourager la flexibilité au travail (temps partiel, congé de maternité, crèches d'entreprise, garde des enfants).
Santé	Campagne de vaccination contre le cancer de l'utérus, protection de la santé des femmes enceintes et prévention des mutilations génitales féminines.	

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Obstacles rencontrés</i>
Prise de décisions	Augmentation de la proportion des femmes participant à la vie politique (2009: 17,3 % de femmes parmi les membres du Parlement italien).	
Violence	Le harcèlement est reconnu comme un délit; création de diverses structures publiques d'accueil pour les femmes victimes de la violence.	Renforcer les services d'aide aux victimes de la violence sexuelle et familiale.
Kazakhstan		
Législation en matière d'égalité	Stratégie nationale pour l'égalité entre les femmes et les hommes, 2006-2016.	Renforcer les mécanismes institutionnels et les mécanismes d'application nécessaires pour assurer la concrétisation de l'égalité entre les femmes et les hommes.
Intégration des questions de parité	Élaboration d'indicateurs différenciés par sexe pour suivre la mise en œuvre de la stratégie. Nouvelle publication annuelle: «Femmes et hommes du Kazakhstan». 2009-2011: Plan d'action national pour l'égalité entre les femmes et les hommes, assorti d'un financement de plus de 68 millions de tenges. Des ressources importantes (20 milliards de tenges) ont été allouées à des activités visant à améliorer la protection maternelle et infantile.	
Prise de décisions	La proportion de femmes parmi les cadres et les dirigeants a augmenté après les élections législatives de 2007.	Augmenter à 30 % la proportion de femmes dans les organes et organisations de prise de décisions.
Violence	Premier des États membres de la Communauté d'États indépendants (CEI) à créer une infrastructure institutionnelle et sociale visant à éliminer la violence à l'égard des femmes et la traite des êtres humains.	Promulguer une nouvelle loi sur la violence familiale.
Kirghizistan		
Mécanisme national	2007-2010: Plan d'action national visant à réaliser l'égalité entre les femmes et les hommes. 2008: nouvelle loi sur l'égalité des droits et des chances des femmes et des hommes.	Utiliser des indicateurs différenciés par sexe pour suivre la mise en œuvre des mesures sociales et économiques.

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Obstacles rencontrés</i>
Prise de décisions	La proportion de femmes dans les organes gouvernementaux, centraux et locaux a progressé de 14 points de pourcentage pour atteindre 52 %. Mise en œuvre de mesures visant à renforcer les capacités des femmes en matière de direction et d'encadrement afin de multiplier leurs chances de participer à la prise de décisions.	Accroître la participation des femmes à la prise de décisions aux niveaux central et local.
Femmes et vie économique	Adoption de mesures visant à légaliser des activités de l'économie informelle, dont un décret gouvernemental sur le développement du secteur du textile (en particulier la couture).	Éliminer la discrimination à l'égard des femmes sur le marché du travail.
Législation en matière d'égalité	Révision du Code de la famille pour assurer la protection des droits de propriété des femmes.	
Violence		Éliminer la violence à l'égard des femmes.
Lettonie		
Vie professionnelle et vie familiale	2004: création d'un fonds destiné à assurer l'égalité des chances des parents, principalement des femmes, qui, pour une raison ou pour une autre, ont assumé seuls l'éducation de leurs enfants. 2004-2008: en plus des établissements préscolaires, création, dans les communes, de structures d'accueil permettant d'augmenter le nombre d'enfants pris en charge.	Multiplier les structures de prise en charge des enfants et renforcer les politiques en faveur de la famille.
Femmes et vie économique	Augmentation du taux d'activité économique des femmes (15-74 ans), qui est passé de 56,8 % en 2005 à 60,4 % en 2007.	Mener des politiques actives et des programmes de formation pour l'égalité des femmes et des hommes sur le marché du travail.
Éducation	Légère augmentation de la proportion de femmes diplômées ou qualifiées, qui est passée de 69 % en 2004 à 72 % en 2008.	
Violence	2006-2008: projet intitulé «Assistance juridique aux femmes victimes de violences familiales».	

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Obstacles rencontrés</i>
Traite des femmes	2004-2008: Programme de prévention de la traite des êtres humains.	
Écarts de rémunération entre les femmes et les hommes		Réduire davantage les écarts de salaire entre les femmes et les hommes (17 % en 2007).
Lituanie		
Législation en matière d'égalité	2005-2009: Programme national pour l'égalité des chances des femmes et des hommes.	
Violence	2006: approbation, par le Gouvernement, d'une stratégie nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes et d'un plan d'application des mesures pour la période 2007-2009. 2005: modification du Code pénal prévoyant la résidence séparée des partenaires en cas de violences; puis 2008: interdiction faite à l'auteur des violences d'approcher de sa victime.	
Traite des femmes	2005-2008: Programme de prévention et de lutte contre la traite des êtres humains.	
Vie professionnelle et vie familiale	2006: modification du Code du travail pour donner aux pères la possibilité de prendre des congés de paternité.	
Éducation	2007: établissement, à Vilnius, de la première institution de l'Union européenne en faveur de l'égalité entre hommes et femmes – Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes. 2008-2013: stratégie en faveur de l'égalité des chances pour les femmes et les hommes dans le domaine scientifique, axée principalement sur l'intégration des questions de parité, en droit et en fait, à tous les niveaux, en vue d'augmenter le nombre de femmes scientifiques aux postes de direction.	
Écarts de rémunération entre les femmes et les hommes		Comblent les écarts de salaire entre les femmes et les hommes qui ont tendance à se creuser.

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Obstacles rencontrés</i>
		Réduire la discrimination sur le marché du travail.
Vie professionnelle et vie familiale		Promouvoir le dialogue social, les politiques d'entreprise respectueuses de la famille, et développer les initiatives visant à concilier vie professionnelle et vie familiale.
Luxembourg		
Législation en matière d'égalité	2009: inscription du principe de l'égalité des femmes et des hommes dans la Constitution. 2005: adoption d'une loi sur la transmission du nom de famille qui permet à l'enfant de porter soit le nom du père, soit le nom de la mère, soit les deux noms dans l'ordre souhaité.	
Plan d'action national	2006-2008: Plan d'action national pour l'égalité des femmes et des hommes qui responsabilise les organes de l'État et établit des objectifs définis autour des 12 domaines critiques de la Plate-forme d'action de Beijing.	
Écarts de rémunération entre les femmes et les hommes	Septembre 2006: adoption d'un nouveau Code du travail qui contient deux chapitres sur l'égalité: un chapitre intitulé «Égalité de traitement entre les hommes et les femmes» et l'autre «Égalité de traitement en matière d'emploi et de travail». Création d'un Centre pour l'égalité de traitement.	Lutter contre la discrimination professionnelle verticale et horizontale et les écarts salariaux.
Environnement	Intégration des questions de parité dans le Plan national de développement durable.	
Formation	2008: introduction par le Gouvernement d'une formation obligatoire aux questions d'égalité pour tous les fonctionnaires.	Intégrer les questions d'égalité à tous les niveaux de l'enseignement et de la formation.
Femmes et vie économique		Développer l'emploi des femmes.
Prise de décisions		Renforcer la participation des femmes à la prise de décisions économique et politique.

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Obstacles rencontrés</i>
Technologies de l'information et de la communication (TIC)		Comblent l'écart entre les femmes et les hommes en ce qui concerne l'utilisation des TIC.
Vie professionnelle et vie familiale		Accroître et diversifier les services de garde d'enfants.
Malte		
Violence	2006: création d'une commission sur la violence familiale.	
Traite des femmes	2006: modification de la loi pénale relative à la traite des êtres humains et l'exploitation sexuelle, qui inflige désormais des sanctions plus lourdes aux proxénètes.	
Vie professionnelle et vie familiale	2008: introduction du télétravail dans le secteur public pour mieux concilier vie familiale et vie professionnelle.	Développer les mesures en faveur de la famille et les services de garde d'enfants et promouvoir le rôle des hommes dans l'éducation des enfants.
Médias	2007: divers projets de formation et de sensibilisation destinés aux représentants des médias.	
Éducation	Augmentation régulière du nombre de femmes titulaires de diplômes dans le domaine des mathématiques, des sciences et des technologies au cours des dix dernières années.	
Prise de décisions		Renforcer la participation des femmes dans la vie économique et politique (en 2008, le taux d'emploi des femmes était de 31,5 %, contre 61,7 % pour les hommes; la proportion de femmes au Parlement n'a guère changé au cours des dernières années: 9,2 % en 1999, 9,2 % en 2006, et 8,7 % en 2008).
Monaco		
Violence	2005: mise en place de dispositifs d'aide aux victimes de la violence familiale au sein de la Direction de l'action sanitaire et sociale et de la Direction de la sûreté publique. 2006: adoption d'une déclaration solennelle condamnant la violence familiale.	Adopter la proposition de loi de la Commission des droits de la femme et de la famille sur la violence familiale.

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Obstacles rencontrés</i>
Santé	<p>2006: nomination de la Princesse Stéphanie de Monaco aux fonctions de présidente de l'association Fight Aids Monaco en qualité de Représentante spéciale du programme de l'ONUSIDA.</p> <p>2007: signature par le Gouvernement d'un accord prévoyant une contribution de 75 000 dollars sur une période de deux ans.</p> <p>Élection de Monaco au Comité de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida pour 2008.</p>	
Législation en matière d'égalité	Introduction dans le Code civil d'une nouvelle procédure de divorce par consentement mutuel.	
Prise de décisions	Cinq des 10 membres du Conseil municipal sont des femmes.	Augmenter la proportion de femmes, qui représentent 25 % des professions libérales, parmi les cadres supérieurs des entreprises (8,6 %), au Gouvernement (cinq hommes et aucune femme) et au Parlement (6 %).
Femmes et vie économique		<p>Créer des centres de télétravail.</p> <p>Ouvrir certains secteurs aux femmes (pompiers et carabiniers).</p>
Monténégro		
Plan d'action national	2008-2012: Plan d'action pour la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les domaines prioritaires suivants: intégration européenne, éducation, santé, violences à l'égard des femmes, économie et développement durable, vie politique et prise de décisions, médias et mécanismes institutionnels.	
Législation en matière d'égalité	Juillet 2007: adoption de la loi sur l'égalité des femmes et des hommes qui est la première loi antidiscrimination. Elle crée le Ministère de la protection des droits de l'homme et des droits des minorités qui est l'organe administratif chargé de l'application de la politique en matière d'égalité.	

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Obstacles rencontrés</i>
Développement institutionnel	Désignation de coordonnateurs chargés de l'égalité des femmes et des hommes dans tous les ministères et les administrations publiques.	Accroître les ressources financières et humaines pour assurer le fonctionnement des mécanismes destinés à assurer l'égalité des femmes et des hommes. Encourager la mise en place d'un enseignement des questions d'égalité au niveau universitaire.
Violence	2004: modification du Code pénal qui qualifie la violence familiale d'infraction pénale. Juillet 2008: modification de la loi sur le travail qui contient, pour la première fois, une disposition sur le harcèlement et le harcèlement sexuel.	Recueillir des données sur la violence à l'égard des femmes.
Entreprenariat	2006: création par la Chambre du commerce du Monténégro d'un Comité pour l'entreprenariat des femmes.	
Santé		Améliorer l'accès des femmes aux consultations gynécologiques (43 % des femmes rurales et 28 % des femmes urbaines n'ont jamais consulté de gynécologue).
Pays-Bas		
Législation en matière d'égalité	Depuis sa ratification en 2007, la loi sur l'égalité de traitement prévoit une protection explicite contre la discrimination fondée sur le sexe. Les modifications récentes comportent des mesures contre les discriminations pour grossesse, accouchement ou maternité. Les dispositions relatives à l'égalité de traitement des femmes et des hommes dans le régime de retraite ont été étendues.	
Prise de décisions	2008: plus de 50 organisations du secteur public et du secteur privé ont signé une charte («Talent to the Top») destinée à promouvoir la participation des femmes à la prise de décisions.	Bien que la participation des femmes au Parlement néerlandais soit assez satisfaisante (environ 40 % dans la Chambre basse et 35 % dans la Chambre haute), dans tous les autres secteurs – public et privé – elle est très faible.
Médias	Instruments d'autoréglementation concernant les femmes et les médias.	Réduire la sexualisation de la société.
Femmes et vie économique		Créer davantage de possibilités pour les femmes sur le marché du travail.

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Obstacles rencontrés</i>
Norvège		
Législation en matière d'égalité		Assurer l'égalité de chances, de droits et d'obligations dans tous les secteurs de la société.
Plan d'action national	Plan d'action 2007-2009 sur les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes dans la coopération au développement, centré sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité.	
Éducation	2008: mise en place par le Ministère de l'éducation et de la recherche d'un Plan d'action sur l'égalité dans l'enseignement maternel et primaire qui s'étend jusqu'en 2010 et qui vise à améliorer l'équilibre femmes-hommes, tant dans les choix éducatifs que parmi les salariés du secteur.	
Santé	2006: création d'un centre national de documentation sur la santé des femmes à l'hôpital universitaire Rikshospitalet.	
Violence	Plan de lutte contre la violence familiale, 2008-2011.	Éliminer la violence sexuelle.
Traite des femmes	Le Plan d'action gouvernemental pour lutter contre la traite des êtres humains, 2006-2009, énonce une série de mesures visant à donner aux femmes les moyens de se défendre contre le recrutement aux fins d'esclavage, et contient aussi un examen des progrès réalisés dans la lutte contre les mutilations génitales et les mariages forcés.	
Conflits armés	Plan pour la mise en œuvre de la résolution 1325.	
Prise de décisions	2003: modification par le Parlement de la loi sur les sociétés anonymes en faveur d'une répartition équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration (environ 40 %). En 2008, les conseils d'administration des sociétés anonymes étaient composés à 39 % de femmes.	Promouvoir la répartition équitable du pouvoir. En 2008, 41,8 % des femmes salariées travaillaient à temps partiel, contre 13,1 % des hommes.

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Obstacles rencontrés</i>
	Vie professionnelle et vie familiale	Promouvoir le partage des responsabilités s'agissant de l'éducation des enfants et des tâches ménagères.
	Écarts de rémunération entre hommes et femmes	Réduire l'écart des salaires (15 %).
	Pologne	
	Développement institutionnel	2006: création du Département des femmes, de la famille et de la lutte contre la discrimination au sein du Ministère du travail et de la politique sociale.
	Plan d'action nationale	Feuille de route 2006-2010 pour l'égalité des femmes et des hommes centrée sur les discriminations salariales, le faible taux de participation des femmes à l'emploi, la violence à l'égard des femmes et les mécanismes institutionnels.
	Violence	2005: loi et programme national sur la prévention de la violence familiale. Poursuivre l'action menée pour éliminer la violence à l'égard des femmes.
	Vie professionnelle et vie familiale	Deux modifications importantes apportées au Code du travail: 1) l'égalité de traitement dans l'emploi; et 2) l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale grâce à l'allongement du congé de maternité et l'introduction du congé de paternité. Introduire des mécanismes en vue de mieux équilibrer vie familiale et vie professionnelle.
		Campagnes médiatiques, publications en ligne, formation et brochure sur les femmes et l'entrepreneuriat, les stéréotypes sexistes et l'égalité des chances dans les sociétés rurales, l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale, et l'intégration des questions de parité dans tous les aspects de la vie. Développer l'activité professionnelle des femmes.
	Prise de décisions	Adopter une loi sur l'égalité de traitement. Accroître la participation des femmes aux mécanismes de prise de décisions et à la vie politique.

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Obstacles rencontrés</i>
Portugal		
Prise de décisions	2006: adoption d'une loi selon laquelle les listes de candidats aux élections locales et nationales et aux élections au Parlement européen doivent compter un minimum de 33 % de candidats de chacun des deux sexes.	
Budgets axés sur la parité	2007-2013: renforcement des crédits budgétaires alloués à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Quatre-vingt trois millions d'euros ont été répartis dans sept domaines différents: entrepreneuriat, associations et réseaux d'entreprises dirigés par des femmes, mise en œuvre des plans en faveur de l'égalité dans les administrations locales et centrales, évaluation des bases de données, diagnostics et guides des bonnes pratiques, campagnes de sensibilisation et de promotion de l'égalité des femmes et des hommes.	En 2007, le budget destiné à promouvoir les politiques en faveur de l'égalité des femmes et des hommes a été considérablement renforcé.
Santé	2007: légalisation de l'avortement dont le délai légal est fixé à dix semaines de grossesse et qui est pratiqué gratuitement dans un hôpital public.	
Vie professionnelle et vie familiale	Nouvelle allocation de maternité, de paternité et d'adoption versée en complément de l'allocation existante pour renforcer la protection sociale.	
Retraites		Selon des données portant sur la période 2004-2007, les femmes sont majoritaires parmi les bénéficiaires des régimes de sécurité sociale non contributifs et du revenu social d'insertion, ce qui met en évidence leur vulnérabilité à la pauvreté.
République de Moldova		
Mécanismes nationaux	2006: approbation du Plan national 2006-2009 de promotion de l'égalité des femmes et des hommes dans la société. Des coordonnateurs spécialisés ont été désignés.	

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Obstacles rencontrés</i>
	2008: élaboration de la Stratégie nationale en faveur de l'égalité des femmes et des hommes, première stratégie globale en la matière, et présentation au Gouvernement pour approbation.	
Budgets axés sur la parité	2007: formation des universitaires et des organes compétents du Gouvernement. Un cours de maîtrise consacré à l'établissement de budgets axés sur la parité a été approuvé et débutera en 2009 à l'Académie des études économiques de Moldova.	
Mondialisation	Meilleur accès des femmes et des hommes à l'information aux niveaux central et local.	L'accès des femmes au crédit est limité. Rares sont celles qui peuvent prendre les risques nécessaires pour devenir chef d'entreprise.
Prise de décisions	Promotion et soutien aux femmes qui se présentent aux élections nationales et locales par des ONG dans le cadre du projet «Les femmes peuvent le faire», et autres initiatives. Renouvellement de la composition de la Commission gouvernementale pour l'égalité des femmes et des hommes, selon le principe de la parité entre représentants des institutions de l'État et représentants de la société civile.	
Médias	Projet «Dire NON à la représentation sexiste des femmes dans la publicité» (campagne publique de sensibilisation à l'image de la femme dans les médias). Intégration des questions de parité dans le Code de déontologie de l'association de la presse indépendante.	
Vie professionnelle et vie familiale	Multiplication par 11 des allocations de naissance versées aux mères.	Souligner l'importance de la maternité et de la paternité ainsi que du partage équitable des tâches par les hommes et les femmes, s'agissant des responsabilités familiales.

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Obstacles rencontrés</i>
Roumanie		
Législation en matière d'égalité	2007: adoption d'une loi sur l'égalité des chances des femmes et des hommes.	
Éducation	Dans les dernières années, le nombre de femmes enseignantes dans l'enseignement supérieur a progressé de 41,4 % (2002-2003) à 42,8 % (2005-2006) et à près de 43,3 % (2007-2008).	
Femmes et vie économique	Depuis 2008, les femmes sont autorisées à s'enrôler dans l'armée professionnelle. En 2007, le taux d'emploi des femmes était de 58,5 %, soit 12 points de pourcentage de moins que celui des hommes.	Faciliter l'accès des femmes aux secteurs économiques jusqu'alors plutôt réservés aux hommes.
Écarts de rémunération entre les femmes et les hommes		Réduire les écarts de salaire et autres entre les femmes et les hommes.
Fédération de Russie		
Législation en matière d'égalité		Poursuivre les efforts visant à améliorer le cadre législatif de l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment en élaborant une nouvelle loi sur l'égalité des droits et des chances pour les femmes et pour les hommes et en veillant à la promouvoir.
Vie professionnelle et vie familiale	Augmentation des allocations familiales versées aux mères qui travaillent. En 2007, versement d'allocations familiales aux mères qui ne travaillent pas. Mise en place du «capital mère (ou famille)» en vue d'améliorer le statut et le niveau de vie des mères (ou mères adoptives) d'un deuxième, d'un troisième enfant. Les pères qui élèvent seuls leurs enfants ont aussi droit au «capital famille».	Créer un environnement/des conditions propices au plein développement de la famille et au travail des femmes et des hommes.

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Obstacles rencontrés</i>
Traite des femmes	Mise à jour du Code pénal en ce qui concerne la traite des êtres humains. Depuis, plus de 2 000 personnes et des dizaines de groupes criminels organisés impliqués dans la traite d'êtres humains ont été traduits en justice.	
Serbie		
Mécanismes nationaux	Stratégie nationale 2009-2015 pour l'amélioration de la situation des femmes et le renforcement de l'égalité des femmes et des hommes axée sur les domaines suivants: participation des femmes à la vie politique et à la prise de décisions, participation des femmes à la vie économique grâce aux mécanismes leur permettant d'améliorer leur statut politique, éducation, santé, violence à l'égard des femmes, et médias.	
Prise de décisions		Accroître la participation des femmes à la vie économique grâce aux mécanismes leur permettant d'améliorer leur statut politique.
Vie professionnelle et vie familiale	La loi de la famille de 2005 améliore la définition du mariage et du partenariat. Elle prévoit des mesures spécifiques contre la violence familiale, améliore les procédures de divorce et d'adoption.	La répartition équitable des responsabilités parentales, l'instauration d'un nouveau climat social, et la création des infrastructures nécessaires pour aider les femmes qui travaillent dans leur rôle de mère sont indispensables pour parvenir à une égalité complète des femmes et hommes au sein de la famille.
Statistiques	Le Gouvernement a publié une stratégie de développement visant les statistiques officielles pour la période 2009-2012 qui, faisant appel aux budgets axés sur la parité, permet à la Direction de l'égalité entre les hommes et les femmes de mettre l'accent sur l'importance des statistiques ventilées par sexe dans les domaines suivants: démographie, état civil, marché du travail, revenus, coût du travail, éducation, culture, protection sociale, criminalité et en particulier victimologie, et conditions de vie de la population en général.	

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Obstacles rencontrés</i>
Slovaquie		
Budgets axés sur la parité		Développer les capacités en ce qui concerne l'établissement de budgets axés sur la parité.
Suivi		Aucune activité spécifique réalisée dans la période considérée pour accroître la participation des hommes au règlement des problèmes liés à l'égalité entre les femmes et les hommes.
Violence	Adoption du Plan d'action national 2005-2008 pour la prévention et l'élimination de la violence à l'égard des femmes qui met l'accent sur la prévention, l'éducation, la recherche et la mise en place d'un cadre institutionnel d'aide coordonnée aux femmes victimes de violences. 2008: modification de la loi sur la police qui permet à cette dernière d'interdire à l'auteur d'une atteinte à la vie, la santé, la liberté ou d'une atteinte particulièrement grave à la dignité humaine de sa/son partenaire l'accès au domicile commun.	
Femmes et vie économique	Le durcissement des conditions sur le marché du travail est plus fortement ressenti par les femmes qui, à cause de leurs obligations familiales, font partie des actifs les plus vulnérables. Face à la crise économique mondiale actuelle, le Gouvernement a adopté des mesures d'ordre général en vue d'améliorer l'emploi.	
Slovénie		
Plan d'action national	Programme national 2005-2013 pour l'égalité des chances des femmes et des hommes. Ce document stratégique définit des mesures visant certains aspects importants de la vie des femmes et des hommes, et identifie les responsables de leur mise en œuvre.	
Prise de décisions	2004: loi constitutionnelle en faveur de l'accès égal des femmes et des hommes aux mandats électoraux nationaux et locaux.	

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Obstacles rencontrés</i>
	Adoption de plusieurs lois et décrets d'application relatifs à la participation équilibrée des femmes et des hommes: au sein des organes de travail établis par le Gouvernement (décret de 2004); pour l'élection des conseils municipaux (loi sur les élections locales); et sur les listes de candidature (loi de 2005 sur les élections à l'Assemblée nationale).	
Violence	Février 2008: adoption de la loi sur la prévention de la violence domestique, la première qui définit clairement les différentes formes de violence domestique.	Accroître la sensibilisation au problème de la violence à l'égard des femmes.
Législation en matière d'égalité	2005: adoption d'une loi sur le partenariat enregistré entre partenaires du même sexe.	
Éducation		Élargir les options éducatives et professionnelles des filles et des garçons.
Espagne		
Législation en matière d'égalité	2007: adoption de la loi sur l'égalité effective des femmes et des hommes en vue de procéder à l'intégration des questions de parité dans de nombreux domaines. L'«égalité effective» est multidimensionnelle en ce sens que la réforme s'applique à 27 lois dans différents domaines (système électoral, système judiciaire, emploi, statut des travailleurs, sécurité sociale, santé, éducation, droit d'asile, forces armées, police et forces de sécurité).	
Prise de décisions	Les ministres du Gouvernement, y compris le Premier Vice-Président, sont des femmes.	Le nombre des femmes au Gouvernement a augmenté, mais des progrès supplémentaires peuvent être faits. Le pourcentage de femmes siégeant à la Chambre basse est de 36,29 %, soit 3,71 points de pourcentage au-dessous du seuil minimal d'équilibre. En ce qui concerne le Sénat, où ce pourcentage est de 28,24 %, l'écart est plus grand (11,76 points de pourcentage).
	Introduction d'un quota visant à accroître la représentation des femmes au conseil d'administration des sociétés.	

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Obstacles rencontrés</i>
Statistiques	La base de données «Femmes en chiffres» compte plus de 500 indicateurs.	
Pauvreté		Poursuivre les travaux pour réduire l'écart entre les femmes et les hommes en ce qui concerne le taux de pauvreté (32,6 % pour les femmes, contre 28 % pour les hommes).
Suède		
Budgets axés sur la parité	Multiplication par 10 des budgets axés sur la parité qui passent d'environ 4 à 40 millions d'euros par an.	
Violence	Pour la période 2009-2010, 4,5 millions d'euros environ sont alloués à la recherche sur la violence des hommes à l'égard des femmes, les actes de violence et d'oppression commis au nom de l'honneur, et la violence entre partenaires de même sexe.	
Suivi	Enquête sur la prévalence des mariages arrangés.	
Vie professionnelle et vie familiale	Mise en place récente d'une allocation pour l'éducation des enfants. Juillet 2008: sur proposition du Gouvernement, adoption par le Riksdag (Parlement) d'un bonus d'égalité des sexes dans le régime d'assurance parentale en vue de renforcer l'égalité des femmes et des hommes dans la vie professionnelle et dans la vie familiale.	
Écarts de rémunération entre les femmes et les hommes		Les écarts de salaire persistent sur le marché du travail, les salaires des femmes représentant environ 84 % de ceux des hommes.
Suisse		
Législation en matière d'égalité		Passer d'une égalité de droit à une égalité de fait, notamment en ce qui concerne l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie familiale, l'égalité sur le marché du travail et la violence à l'égard des femmes.

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Obstacles rencontrés</i>
Violence	Progrès importants en matière de violence à l'égard des femmes. De nouvelles lois ont été adoptées aux niveaux fédéral et cantonal et des services d'intervention ont été créés. Ces mesures relèvent de la responsabilité du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes.	
Éducation	Mise en place des programmes «Égalité des chances» dans les universités et les hautes écoles spécialisées (2004-2007 et 2008-2011).	Supprimer les choix stéréotypés dans l'emploi et la formation.
Femmes et vie économique	Augmentation de l'emploi des femmes. Le taux d'emploi des mères d'enfants âgés de moins de 15 ans a rattrapé peu à peu celui des femmes sans enfant (74 % et 76 % respectivement en 2007, contre 60 % et 71 % respectivement en 1991). 2004: suppression de l'interdiction faite aux femmes d'exercer des fonctions impliquant un engagement armé allant au-delà de l'autodéfense.	Parvenir à un salaire égal pour un travail égal et sensibiliser les hommes à l'égalité de rémunération.
Vie professionnelle et vie familiale	Protection contre la perte de gains en cas de grossesse. Les dispositions relatives au congé de maternité prévoient le versement de 80 % du salaire pendant quatre-vingt-dix-huit jours.	
Prise de décisions		Augmenter le nombre de femmes dans les postes de responsabilité, l'économie, la recherche, la vie politique et la diplomatie.
Ex-République yougoslave de Macédoine		
Législation en matière d'égalité	2006: adoption de la loi sur l'égalité des chances des femmes et des hommes, modifiée en 2008 conformément aux directives de l'Union européenne sur les définitions de la discrimination.	Intégrer les questions de parité dans les structures et mécanismes institutionnels.
Prise de décisions	Selon le Code électoral (2006) un tiers au moins des sièges du Parlement doit être occupé par des femmes. En 2006, 33 femmes ont été élues au Parlement, la tendance se confirmant en 2009, avec 37 sièges.	

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Obstacles rencontrés</i>
Traite des femmes	En 2008, le Bureau national de prise en charge des victimes de la traite d'êtres humains (relevant du Ministère du travail et de la politique sociale) a organisé six réunions régionales pour développer la coopération et la coordination en matière de lutte contre la traite des êtres humains.	
Santé	2005: adoption du Programme de protection de la population contre le sida et du Programme de dépistage et de prévention des maladies de l'appareil génital de la femme.	
Statistiques		Produire des données ventilées par sexe, comme l'a préconisé le Plan d'action national sur l'égalité des femmes et des hommes en 2005; chaque année les femmes et les hommes font donc l'objet d'une publication spéciale. Le Bureau national de statistique dispose à présent d'un service chargé d'établir des statistiques ventilées par sexe.
Turquie		
Violence	<p>2005: entrée en vigueur du nouveau Code pénal. Les atteintes aux femmes, qui constituaient auparavant des atteintes à la société, constituent désormais un délit d'atteinte à la personne; les délits tels que le viol entre époux et le harcèlement sexuel sur le lieu de travail tombent aussi sous le coup de la loi. En outre, les «crimes d'honneur» sont qualifiés d'homicide volontaire et punis de la peine maximale d'emprisonnement à vie.</p> <p>Une commission d'enquête parlementaire a été créée en 2005 pour étudier les motifs des crimes d'honneur et des violences à l'égard des femmes et des enfants et identifier les mesures à prendre.</p>	
Éducation	En 2008, pour améliorer le niveau d'alphabétisation des femmes, le Ministère de l'éducation nationale a lancé une campagne pour la scolarisation des mères et des filles, avec le parrainage d'une banque publique. Cette campagne, qui s'étend sur quatre ans, vise 3 millions de femmes analphabètes.	

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Obstacles rencontrés</i>
Femmes et vie économique		En 2006, le taux d'emploi des femmes était de 22,3 % (64,5 % pour les hommes). Leur taux de participation au marché du travail recule chaque année.
Fiscalité		En 2007, une modification de la loi fiscale a accordé une exonération d'impôt sur le revenu aux personnes vendant certains produits dans le cadre du commerce hors magasin. Cette mesure est très positive pour les femmes qui jouent un rôle prédominant dans l'économie non rémunérée.
Turkménistan		
Législation en matière d'égalité	2007: adoption par le Parlement d'une nouvelle loi garantissant l'égalité des femmes.	
Vie professionnelle et vie familiale	L'égalité des femmes et des hommes est garantie par la Constitution, la législation et la réglementation (Code du travail, Code de la famille et Code pénal). Il existe un dispositif complet qui permet aux femmes de faire valoir leurs droits dans les cas où ceux-ci sont violés que ce soit dans le cadre de la famille ou sur le lieu de travail. Le Code du travail définit les règles applicables au travail des femmes enceintes et des femmes mères de famille. Les femmes qui allaitent, par exemple, sont autorisées à observer plusieurs pauses pendant les heures de travail sans réduction de salaire.	
Intégration des questions de parité	Actuellement, l'Union des femmes travaille avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à l'intégration des questions de parité dans la prise des décisions stratégiques. Avec l'aide du PNUD, 30 centres d'information sur la parité ont été ouverts dans la région.	
Médias		Sensibiliser les journalistes aux questions d'égalité entre les femmes et les hommes.

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Obstacles rencontrés</i>
Entrepreneuriat		Améliorer l'accès des femmes entrepreneurs au crédit par la mise en place de programmes spécifiques.
Prise de décisions		Accroître encore la représentation des femmes dans les instances de pouvoir et de prise de décisions.
Ukraine		
Législation en matière d'égalité	Le cadre législatif garantissant l'égalité entre les femmes et les hommes repose sur les nouvelles lois et les nouveaux règlements qui ont été promulgués.	Consigner et étudier les cas de discrimination à l'égard des femmes.
Femmes et vie économique	Le Code du travail ne contient aucune disposition discriminatoire à l'égard des femmes. Il prévoit au contraire des garanties supplémentaires en faveur des salariées mères d'enfants jeunes ou handicapés et leur réserve un contingent d'emplois spéciaux. Dans certains types d'activités, le Code du travail interdit l'utilisation de main-d'œuvre féminine.	
Santé	Le congé de maternité est garanti. Des avantages supplémentaires – par exemple des congés sans frais et/ou une aide financière – sont prévus pour les mères qui travaillent.	
Vie professionnelle et vie familiale		Assouplir les conditions de travail.
Statistiques		Intégrer des indicateurs différenciés par sexe dans les données portant sur les résultats de chaque secteur économique.
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord		
Législation en matière d'égalité	Adoption d'une législation sur l'égalité qui vise l'intégration des questions de parité à tous les niveaux du Gouvernement: loi sur l'égalité (2006), devoir d'assurer l'égalité entre les femmes et les hommes (2007) qui oblige tous les organismes publics à lutter activement contre la discrimination et le harcèlement. En 2009, la loi sur l'égalité a été adoptée pour renforcer la transparence, renforcer les mesures d'application et étendre son champ d'action à des groupes sous-représentés.	

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Obstacles rencontrés</i>
Prise de décisions	L'utilisation des listes de candidats présélectionnés composées uniquement de femmes a été le moyen le plus efficace d'augmenter la proportion de femmes au Parlement dont elles constituent 20 % des membres (2009), contre 9 % en 1997.	Aider les femmes des minorités visibles à entrer au Parlement dont elles représentent aujourd'hui moins de 1 %. En 2008, le Gouvernement a créé un groupe de travail formé de représentants de tous les partis et l'a chargé de prendre des mesures pour faire augmenter le nombre de femmes des minorités dans les conseils locaux.
Vie professionnelle et vie familiale	La proportion de femmes dans l'emploi a atteint un niveau record sous l'effet des politiques de l'emploi favorables à la famille. Les allocations pour enfant à charge couvrent jusqu'à 80 % des frais de garde pour les familles à faible ou moyen revenu. Plus de 2,65 millions de personnes qui s'occupent d'enfants ont bénéficié de ces mesures.	
Violence	En 2003, 46 % seulement des cas de violence familiale portés devant les tribunaux ont abouti à une condamnation; ce taux est à présent de 72,5 %.	Le Gouvernement est conscient des difficultés qui subsistent pour régler les causes profondes de la violence. Il a investi plus de 30 millions de livres par an pour venir en aide aux victimes de la violence et 60 millions de livres pour ouvrir de nouveaux centres d'accueil.
Écarts de rémunération entre les femmes et les hommes		Veiller à ce que les femmes aient un plus large accès aux ressources économiques. En 2004, une commission «Femmes et travail» a été créée pour étudier la question des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes et la manière de les combler. En 2006, le Gouvernement a rendu public un plan d'action visant à mettre en œuvre les recommandations de la commission.
Ouzbékistan		
Législation en matière d'égalité	La législation et la réglementation nationales ont été modifiées conformément aux engagements internationaux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et de droits des femmes découlant des conventions. À présent, ce sont la Constitution et plus de 80 lois et autres instruments normatifs qui forment le cadre législatif de l'égalité entre les femmes et les hommes.	Renforcer encore le cadre législatif de l'égalité entre les femmes et les hommes et élaborer une nouvelle loi sur l'égalité des droits et des chances des femmes et des hommes.

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Obstacles rencontrés</i>
		Ratifier le Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
Partenariats	Augmentation du nombre d'ONG et d'initiatives de la société civile, y compris dans le domaine de l'égalité des femmes et des hommes, qui sont passées de 2 en 1991 à 210 en 2008.	
Femmes et vie économique	Résultats impressionnants obtenus grâce aux programmes territoriaux pour l'emploi et aux mesures novatrices prises pour soutenir l'activité économique des femmes travaillant à domicile.	
Vie professionnelle et vie familiale		Ouvrir des centres d'assistance juridique pour les femmes connaissant des difficultés familiales.